

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 25/2014

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

SOUS-PRÉFECTURE

- 9 MAI 2014

MONTBÉLIARD

DATE DE CONVOCATION : 17/04/2014	L'an deux mil quatorze le vingt-quatre avril à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE : 24/04/2014	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 23</i> <i>Votants : 27</i> <i>Ayant donné procuration : 4</i> <i>Absents excusés : 4</i> <i>Absent : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, FRANÇOIS Claudine, LALLAOUA Nora, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpay, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, MAKSOUD Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre. <i>Étaient représentés :</i> ATAR Nathalie, BORNE Aurélien, BEDEZ Christian, PLANÇON Aurélie.
OBJET : <i>Vote du Compte de gestion 2013</i> <i>Budgets commune et annexes</i>	<i>Procurations données :</i> - de ATAR Nathalie à MORANDINI-HENRICI Séverine, - de BORNE Aurélien à GRISEY David, - de BEDEZ Christian à JELIC Céline, - de PLANÇON Aurélie à GIRARD Jean-Claude,
RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 27</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	Monsieur Pascal VILMINOT est nommé secrétaire de séance.

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,
 Vu le décret portant règlement général sur la comptabilité publique,
 Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer sur la tenue des comptes de Monsieur le Trésorier Municipal pour l'année 2013,
 Considérant la concordance du Compte de Gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Monsieur le Trésorier Municipal avec le Compte Administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par **Monsieur Pierre KNEPERT** – Maire sortant ; y compris les annexes « Bois », « Bâtiments Locatifs » et « 13 logements Centre »,
 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, par :

27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

d'adopter le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Municipal pour l'exercice 2013 dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif 2013 ; y compris les annexes « Bois », « Bâtiments Locatifs » et « 13 logements Centre ».

Fait et délibéré à Bavans, le 24/04/2014
 Ont signé au registre tous les membres présents.
 Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
 Transmise à la Préfecture le 24/04/2014
 Publiée le 24/04/2014.....
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire